BULLETIN DES MARETS

N° 229 -décembre 2025

Passerelle pour un monde meilleur à emprunter avec précautions et détermination

365 jours de bonnes résolutions ?

Et si on le tentait ? Et si au lieu de ne le faire que fugitivement un premier janvier, nous étendions nos bonnes résolution personnelles et collectives au lendemain ? Et puis encore au jour suivant ? Et puis, de jour en jour, sans jamais faiblir, ou pas trop et pas longtemps, arriver bardé de bienfaits personnels et collectifs au 31 décembre ? Et puis reprendre pour l'année suivante, de jours en jours, d'années en années….

C'est si simple…En totale apparence du moins car en fait c'est très dur, et très long, et souvent décourageant, mais il faut le faire ou au moins essayer de le faire. Et réussir parfois, et rater trop souvent. C'est notre lot à tous, sans exception. Personne n'est parfait. Nous ne sommes pas des robots sans esprit et sans âme.

Il reste tant et tant à faire, à tous les niveaux, à tous les âges, avec le temps qui file de plus en plus vite, ce temps qu'il conviendrait d'optimiser au maximum, mais c'est une lutte sans fin car le temps nous manquera de toute façon pour tout faire, surtout le bien, le mal ça va plus vite !!

Nous avons en nous nos propres révoltes, les gens de gauche, ceux de droite, à supposer que cela veuille encore dire vraiment quelque chose, à de rares exceptions près…Nous sommes cornaqués par nos lectures, nos écoutes, nos références familiales, amicales, conjugales et autres…Et nos intérêts, surtout financiers, car la finance nous dirige, nous absorbe, nous déguste et nous digère sans en laisser une miette.

La passion absurde et imbécile atteint toutes les sphères de la société. Ceux qui veulent changer le monde par la violence, la terreur, l'assassinat, sont à vomir de bêtise et d'absurdité. Ceux qui confondent spectacle et rivalité sportive avec les jeux du cirque sont d'une affligeante débilité. Les médias qui passent des heures et des heures à célébrer une actrice disparue le font des heures et des heures en moins pour des enfants qui meurent de faim dans notre monde soi-disant civilisé. Le spectaculaire aveugle et sourd l'emporte sur l'échange des idées, des opinions, des sentiments.

Je reste toujours et de plus en plus persuadé que notre seul espoir réside dans l'éducation, la bonne éducation s'entend, pas celle de la violence et du rejet de l'autre, en raison de son opinion, de sa race, de sa couleur. Les abrutis, les criminels portent toutes les couleurs du Monde. Honte à ceux qui exhalent leurs relents racistes. Une crapule ou un imbécile peuvent être de toutes les couleurs, ce n'est pas la couleur qui fait la qualité ou l'indignité. C'est le comportement, la façon de vivre au milieu des autres, avec le respect des autres et de soi-même. Il faut lire, beaucoup lire, écouter, comparer, choisir, lutter pacifiquement pour ses idées, sans se persuader d'avoir toujours raison.

Albert Camus le disait « un Homme, ça s'empêche ». Notre contrôle est en nous même, et c'est que je vous souhaite à tous pour 2026 et les siècles suivants.

Gérard COGNYL

CINÉMA LE REXY • PROVINS :
PROGRAMME DU 31 DÉC. 2025 AU 6 JANVIER 2026

LE CINÉMA LE REXY VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNÉE 2026 !!!

De Joséphine Japy Avec Mélanie Laurent, Pierre-Yves Cardinal, Sarah Pachoud... **Durée : 1h41**

QUI BRILLE AU COMBAT

Mer : 15h00 - 17h15 **Jeu :** 15h00 - 18h20 - 21h00 **Ven :** 18h20 - 21h00
Sam : 15h00 - 21h00 **Dim :** 15h00 - 21h00 **Lun :** 13h20 - 18h20 - 21h00 **Mar :** 13h20 - 18h20 - 21h00

Documentaire de Vincent Munier. **Durée : 1h36**

LE CHANT DES FORÊTS

Ven : 17h10 **Sam:** 17h10 **Dim :** 13h20 - 15h20 **Lun :** 17h10 - 19h05 **Mar :** 17h10 - 19h05

De Kleber Mendonça Filho avec Wagner Moura, Gabriel Leone, Maria Fernanda Cândido... **Durée : 2h41**

L'AGENT SECRET

AVERTISSEMENT VOSTF

JeJeu : 20h20 **Ven :** 20h20 **Sam :** 17h20 **Dim :** 17h20 - 20h20 **Lun :** 15h20 - 20h20 **Mar :** 15h20 - 20h20

De Peter Wright avec Mayara Magri... **Durée : 2h36**

CASSE-NOISETTE

BALLET

BALLET (Royal Ballet House) Dimanche 4 Janvier : 17h30

Animation de Derek Drymon. **Durée : 1h29**

BOB L'ÉPONGE : UN POUR TOUS, TOUS PIRATES !

Mer : 13h15 - 15h10 **Jeu :** 15h10 - 19h10 **Ven :** 13h15 - 15h10 - 19h10
Sam : 13h15 - 15h10 - 19h10 **Dim :** 13h15 - 15h10 **Lun :** 13h15 - 17h10 **Mar :** 13h15 - 17h10

De James Cameron avec Sam Worthington, Zoe Saldana, Sigourney Weaver... **Durée : 3h18**

AVATAR : DE FEU ET DE CENDRES

AVERTISSEMENT 2D/3D

Mer : 13h30 - 15h45 **Jeu :** 15h45 - 17h15 **(3D)** - 19h45
Ven : 13h30 - 15h45 - 17h15 **(3D)** - 19h45 **Sam :** 13h30 - 15h45 - 17h15 **(3D)** - 19h45
Dim : 15h45 - 17h15 **(3D)** - 19h45 **Lun :** 13h30 - 15h45 - 19h45 **Mar :** 13h30 - 15h45 - 19h45

Animation de Tobias Schwarz, Aizea Roca Berridi . **Durée : 1h19**

HEIDI & LE LYNX DES MONTAGNES

Mer : 13h20 **Jeu :** 16h40 **Ven :** 13h20 - 16h40 **Dim :** 13h20

De Antonin Fourlon, Frédéric Forestier avec Didier Bourdon, Camille Lou, Hakim Jemili... **Durée : 1h38**

CHASSE GARDÉE 2

Mer : 17h05 **Jeu :** 21h15 **Ven :** 21h15
Sam : 21h15 **Dim :** 21h15 **Lun :** 15h10 - 21h15 **Mar :** 15h10 - 21h15

Animation de Henrik Martin Dahlsbakken. **Durée : 1h20**

PANIQUE À NOËL

Jeu : 15h00 **Ven :** 15h00 **Sam :** 13h20

Animation de Byron Howard, Jared Bush. **Durée : 1h48**

ZOOTOPIE 2

Mer : 13h30 - 17h05 **Jeu :** 17h05 **Ven :** 13h30
Sam : 13h30 - 20h30 **Dim :** 13h30 **Lun :** 13h30 - 19h05 **Mar :** 13h30 - 19h05

PROVINS

Fête de Noël des Marêts

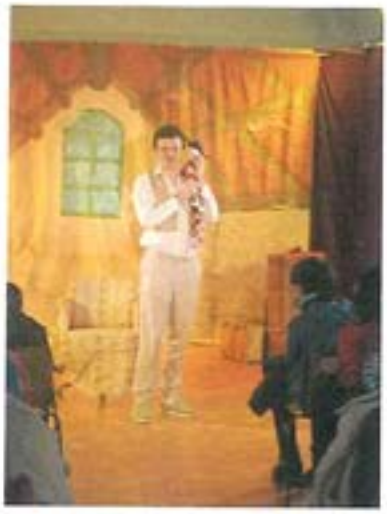

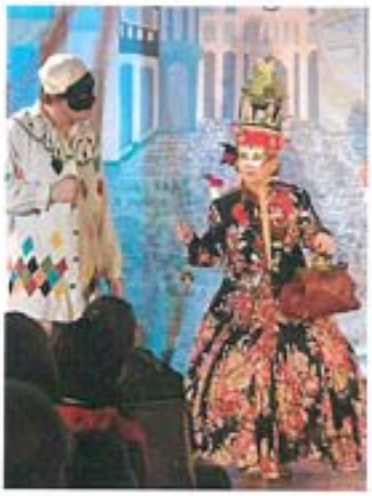

D- Milieu naturel

D-1 Cadre naturel : Structure

Bien que largement dévolu à l'activité agricole, le territoire communal comporte des ensemble naturels de qualité liés à la présence des boisements qui couvrent toute la portion Nord du territoire et à un réseau hydraulique accompagné d'étangs recèlent divers éléments d'intérêt écologique.

Au premier rang de ceux-ci signalons l'important massif boisé des Marêt (bois de feuillus, au boisement parfois diffus ne présentant plus qu'une strate arbustive) qui couvre environ 160hectares.

Les milieux humides relatifs au réseau hydrographique, bien que dénués, recèlent une flore et une faune qui leur sont propres et jouent donc à ce titre un rôle notable dans la diversité écologique de la commune.

Enfin remarquons qu'aux abords des zones bâties ont résisté quelques jardins, vergers et herbages (dont certains encore pâturés). Ces espaces qui sont notamment le refuge d'une intéressante avifaune ont une place importante dans la biodiversité des Marêts. Compte tenu de la pression pesant sur ce type de milieux (souvent gagnés par l'urbanisation ou les grandes cultures) une attention particulière devra leur être portée.

Le PLU s'emploiera au maintien de la qualité de ces espaces et à enrichir les trames écologiques.

CHERCHEZ... ET VOUS TROUVEREZ!
Un officier des Bleus s'est vanté, m'a-t-on dit, qu'il me couperait les oreilles... Eh bien, me voici; mais où est-il, lui?

CHERCHEZ... ET VOUS TROUVEREZ!
Voici une collation pour deux... et je ne vois personne??

CHERCHEZ... ET VOUS TROUVEREZ!
Pauvre enfant, qui n'avait pour gagner son pain qu'un perroquet apprivoisé et qui l'a perdu! Retrouvez-le lui.

CHERCHEZ... ET VOUS TROUVEREZ!
— Pour moi, c'est le brave Surcouf qui est le patron des marins, et je suis sûr que, du haut des cieux, il veille sur nous... — Ce se voit-il ? —

CHERCHEZ... ET VOUS TROUVEREZ!
Vous voyez la Bergère...
Cherchez le Berger ?

CHERCHEZ... ET VOUS TROUVEREZ!
La bourse ou la vie !
Où est le voyageur à qui s'adresse cette aimable invitation?

CHERCHEZ... ET VOUS TROUVEREZ!
A trois pour garder une chèvre....
Trois?.... mais, où sont les deux autres?

CHERCHEZ... ET VOUS TROUVEREZ!
Pauvre Nounou! Ayez pitié de son chagrin et montrez-lui ses deux nourrissons qu'elle ne sait pas retrouver.

COMMUNIC'ACTIONS MUNICIPALES

Anniversaires :

Sont à fêter du 15 Décembre au 14 Janvier, sauf erreur ou omission que vous voudrez bien me signaler et excuser. Et si la date est déjà passée du fait du sempiternel retard apporté à la confection du Bulletin, cela fera toujours une occasion de plus de boire un coup à nouveau !

Emmanuel DELHAY né un 15 Décembre

Dragana KOPRIVICA née un 16 Décembre

Marion KALETA née un 17 Décembre

Valentine GUÉMON 14 ans le 18 Décembre

Snjezana JOAO née un 18 Décembre

Khadija DIALLO née un 21 Décembre

Aurélie KALETA née un 24 Décembre

Dominique LOISEAU née un 27 Décembre

Véronique DUMOULIN née un 28 Décembre

Fabio COELHO né un 29 Décembre

Élodie DESJARDINS née un 30 Décembre

Maëlya HUYOT 4 ans le 09 Janvier

Hugo COELHO 9 ans le 05 Janvier

Bruno OLIVIER né un 06 Janvier

Pascal FONDRILLON né un 07 Janvier

Philippe SAINT né un 07 Janvier

Vianney GUÉMON 12 ans le 09 Janvier

Thomas MONTAGNE né un 10 Janvier

Axelle PERRIN née un 13 Janvier

Communication :

Rémi Tillet n'est pas encore rétabli et nous ne pouvons pas bénéficier ce mois-ci de ses intelligentes réflexions, distillées sans force mais avec une grande finesse que je ne cesse d'admirer tant j'en suis incapable ! Une forte et amicale pensée pour toi Rémi que nous espérons voir enfin sorti de toutes ces misères.

RAPPEL : nous avons mis en place l'application « Panneau Pocket » qui vous permet d'accéder à des informations rapides sur l'actualité communale et autres. C'est gratuit et à télécharger sur Google par exemple, soit en téléchargeant cette application sur votre ordinateur = app.panneaupocket.com

A ce jour, 189 d'entre vous sont « abonnés » aux informations des Marêts et 1594 connexions ont été notées depuis le 01 Décembre 2025 sur notre application communale ! N'hésitez pas, c'est un bel outil d'information rapide et d'alerte en cas d'urgence.

Déchetterie :

Il est toujours possible de prévoir un transport en déchetterie pour les personnes qui ne pourraient le faire elles-mêmes. Si cela vous intéresse, contactez – moi pour déterminer le jour possible ***mais ne mettez rien sur la voie publique avant d'en avoir eu l'autorisation .***

Fête de Noël :

La Fête de Noël des Marêts s'est magnifiquement déroulée dans la salle des fêtes d'Augers en Brie, commune que nous remercions chaleureusement pour le prêt de cette salle, en présence d'environ 80 personnes qui purent applaudir « L'héritage d'Arlequin », spectacle présenté par la « Compagnie Errance » avant l'apparition du Père Noël et sa distribution de cadeaux, le tout se terminant par un goûter gourmand, permettant des échanges toujours précieux pour mieux se connaître et mieux se comprendre.

Liste électorale :

Dans la perspective des prochaines élections municipales des 15 et 22 Mars 2026, l'inscription sur la liste électorale communale est possible jusqu'au 06 février 2026 en mairie. Vous pouvez également vous inscrire par Internet jusqu'au 04 Février 2026.

Des précisions concernant ces inscriptions figurent par reproduction de l'affichette officielle dans le Bulletin No 228 du mois dernier, à votre disposition si besoin sur demande en mairie.

Piles usagées :

A toutes fins utiles, je vous rappelle que vous pouvez les déposer en mairie.

Travaux communaux :

Concernant la défense incendie du hameau de Corberon abritant un établissement Adapei accueillant des personnes handicapées, aucune réponse directe de la Sous-Préfecture malgré appels téléphoniques, message sur répondeur et courriel !! Je souhaitais connaître le sort réservé à notre demande de subvention relative à l'implantation d'une citerne incendie couvrant tout ce hameau mais silence total….

Dans ces conditions, l'Adapei a décidé de procéder elle-même et à ses frais à l'installation de cette citerne qui couvrira tout le hameau, avec compteur permettant de facturer à la commune l'eau éventuellement consommée en cas d'utilisation communale. J'ai émis en conséquence un arrêté permettant la réalisation de ces travaux en début d'année 2026 a priori.

Il est à noter que depuis, j'ai reçu une notification officielle des services préfectoraux refusant la subvention sollicitée au motif que le nombre de demandes de subventions diverses était trop

important pour toutes les satisfaire cette année et nous étions invités à retenter notre chance l'année suivante !!

J'ai toujours du mal à comprendre et à accepter les arcanes administratifs qui nous dirigent, sachant en l'espèce que je m'étais engagé auprès des services de la Sous-Préfecture, lors de la commission de sécurité concernant l'Adapei, à réaliser au plus vite ces travaux de protection incendie en indiquant évidemment que cela ne serait possible qu'avec une subvention conséquente sachant que le coût estimatif dépassait 100000,00 € TTC !! Les autorités de tutelle connaissaient donc la situation exacte et la nécessité absolue de réaliser ces travaux, d'autant qu'elles avaient émis un avis négatif quant au maintien de la présence Adapei à Corberon pour la seule et unique raison d'une absence de défense extérieure contre l'incendie, les dispositifs intérieurs étant tout à fait conformes et suffisants. Il s'avère cependant qu'en l'espèce et au regard de la classification de cet établissement, seul le maire de la commune peut prendre la décision de fermeture ou non. J'avais une fois de plus refusé cette fermeture, considérant que la présence d'un étang tout proche, certes privé mais utilisable légalement en cas d'urgence, et les réserves d'eau sur Augers en Brie, amoindrissaient très sensiblement le risque. Refus complété donc par un engagement de réalisation des travaux d'implantation d'une citerne à condition d'avoir une subvention conséquente vu le coût et nos très faibles moyens.

On connaît la réponse !! La décision de l'Adapei permet de régler ce problème sans frais particuliers pour la commune. C'est bénéfique sur le plan financier mais cela ne me satisfait pas sur le plan moral, technique et juridique puisqu'il appartient normalement à la commune de protéger elle-même son territoire et non à une association de droit privé de venir pallier nos défaillances.

Voyons cependant en l'état ce verre à moitié plein en considérant que cette priorité communale laisse la place à une autre qui permettrait de régler le vieux problème du dessableur qui devient ainsi la priorité première et nous y reviendrons au fil de l'avancée du projet.

N'oublions pas dans nos travaux du futur la défense incendie de Maréchère et des Marêts, la réfection quasi complète de l'éclairage public, la restauration intérieure de l'église, la rénovation des routes communales et j'en oublie encore dans doute !!

Urbanisme :

Je vous rappelle que pour vos éventuels projets d'urbanisme il est infiniment préférable et plus productif de venir m'en parler en mairie avant tout dépôt officiel d'une demande par vous-même ou par le professionnel que vous aurez choisi. Il est en effet parfois apparu qu'un projet ne pouvait absolument pas être accepté du fait de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou qu'il pourrait l'être après quelques adaptations. Mais si le projet non acceptable en l'état est déposé tel quel cela conduit à un refus après une procédure d'instruction chronophage pour tout le monde : la mairie, la Communauté de Communes et vous-mêmes….

Horaires d'ouverture de la mairie au public :

Mercredi 8 h à 12h et 12 h30 à 16 h30

Le Maire

Gérard Cognyl

mairie.lesmarets@gmail.com

Tél :01 64 01 00 43
06 08 87 07 99
01 64 01 93 81

Site internet = lesmarets.com